



Quis ut Deus ?

Les informations de Saint Michel de Rolleboise

Février 2017 – N°4



Le mot de M. l'abbé

Nous avons fêté en ce mois de janvier et la fête de la sainte Famille – le 1er janvier et la fête de l'institution de la famille avec le mystère de Cana où Jésus, avec ses disciples fut invité. Sa Mère était aussi présente. Il m'est difficile alors de ne pas parler en cet éditorial de la famille, du sanctuaire familial.

Le sanctuaire familial

« Il les fit homme et femme »

« Non est bonum esse hominem solum, faciamus ei adiutorium simile sibi » - « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons lui une compagne semblable à lui* ». Telles sont, extraites de la Genèse, les paroles de Dieu après la création d'Adam. Et Adam reçut Eve pour compagne.

Il les fit homme et femme » « *Masculum et feminum fecit eos* », précise encore le texte sacré. C'est pourquoi « *l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair* ».

Merveilleux texte et claire condamnation de l'individualisme. Il n'est pas bon que l'homme soit seul. **La loi de communauté** est première, à l'origine; les êtres ne se développent et n'atteignent leur fin que moyennant l'appartenance à une société, à une famille - homme et femme, faut-il le préciser aujourd'hui – c'est le plan de Dieu -, à une société hiérarchique ...

« *Non est bonum esse hominem solum...* » Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Et cet homme était pourtant dans l'état de sa puissance originelle. N'importe. Même alors, il n'était pas bon qu'il fut seul.

Nous sommes ici en présence d'un ordre tellement saint que, pour ne nous laisser aucun doute sur le degré de sa sainteté, **ce sont les noces de Jésus et de son Eglise qui sont invoquées par toute la tradition catholique**, suivant saint Paul et son Epître aux Corinthiens. Tel est l'ordre divin. C'est à cet ordre qu'il faut nous rapporter. **C'est l'union du Christ et de son Eglise qui est la lumière de cette union de l'homme et de la femme.** Elle en est l'archétype...C'est en cette union du Christ et de l'Eglise que Dieu s'est plu à donner à l'union de l'homme et de la femme son vrai sens, tout son prix, tout le sacré de ce lien, sa législation.

Ainsi c'est surtout dans la constitution de l'Eglise que notre Seigneur montrera la place occupée par la famille dans le dessein de la Rédemption.

« Pour assurer son œuvre parmi les hommes, il fonde l'Eglise. Or cette Eglise, quel nom lui donnera-t-il ? Quelle fonction lui assignera-t-il ? **Le nom et la fonction d'épouse.**

Comme Eve est sortie du côté d'Adam plongé dans un profond sommeil, l'Eglise jaillit du côté ouvert de Jésus plongé sur la croix dans le sommeil de la mort. Réveillé Adam reçoit Eve, lui donne un nom et la proclame **chair de sa chair et os de ses os**. Jésus déclare que l'Eglise est **son corps mystique**...Un jour Dieu dira d'Adam : « *Ils seront deux en une seule chair* ». **La foi proclame que le Christ et l'Eglise sont deux en un seul corps mystique....**Et quand on prend soin de remarquer que cette union du Christ et de l'Eglise fut réalisée tout d'abord entre le Christ et la Sainte Vierge, on est disposé à conclure que **le rôle d'épouse doit imiter celui de la Vierge Marie par rapport à Jésus. Rôle qu'on a désigné par ces beaux titres de Co rédemptrice, de coopératrice, de Co médiatrice. Ainsi l'épouse doit être pour son mari, d'une façon aussi complète que possible, une coopératrice, une collaboratrice de son âme, de ses progrès spirituels et de son apostolat autant et plus encore que de sa profession d'éducateur.**

Voilà le sanctuaire familial. Nous sommes loin du matérialisme actuel...C'est ce que nous dit saint Paul : « *chaque foyer est un sanctuaire* » en ce sens que « *le mariage est la figure de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise* » (Eph 5 32). Et c'est dans cette figure que se trouve fondées toutes les lois du mariage.

Il n'y a qu'une seule Eglise qui soit l'Epouse de Jésus-Christ, l'homme ne peut donc avoir qu'une seule femme ; Jésus Christ et l'Eglise sont inséparablement unis, l'union des époux est donc indissoluble ; l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise est enrichies de grâces, de même l'union des époux ; Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, la femme doit obéissance à son mari ; Jésus-Christ et l'Eglise sont animés du même esprit, ainsi l'homme et la femme doivent agir de concert ; Jésus-Christ n'abandonne pas son Eglise et l'Eglise garde au Sauveur une inviolable fidélité, ainsi les époux doivent être fidèles l'un à l'autre. Amour de Jésus, fécondité de l'Eglise. Amour de l'époux, fécondité de l'épouse.

Voilà qui est fondamental et qui sera toujours vrai.

Abbé Paul Aulagnier

EXPLICATION DES PRIÈRES ET DES CÉRÉMONIES DE LA SAINTE MESSE d'après des notes recueillies aux Conférences de Dom Prosper Gueranger, abbé de Solesmes

Je souhaite, c'est mon plus cher désir, que vous trouviez dans les chapitres qui vont suivre régulièrement dans notre bulletin paroissial, sur l'explication de la messe, le moyen de vous unir au Prêtre d'une manière intelligente et d'assister avec fruit au saint Sacrifice de la Messe.

J'ai lu ce commentaire. Il est très profond et peut être pour vous très fructueux. Ce que Dom Guéranger enseigne sur les prières de l'Offertoire et sur la Canon Romain est remarquable. Patientez pour arriver jusque-là. On y sera vite !

A- De l'Introibo au baiser de l'autel

L'ordinaire de la Messe, **Ordo Missae**, est l'ensemble des rubriques et des prières servant à la célébration de la Messe et dont la disposition ne change pas, malgré la variété des fêtes célébrées par l'Église.

On ne saurait avoir une idée complète des cérémonies de la Messe, qu'en se reportant à la Messe solennelle, **Missae solemnis**, ou Grand'Messe, type de toutes les autres. On aurait sujet, en effet, de se demander, par exemple, pourquoi le Prêtre s'en va dire l'Épître à un côté de l'autel, l'Évangile à l'autre, plutôt que de rester au milieu. Cela n'a pas trait au Sacrifice, et ne fait que rappeler ce qui se pratique dans la Messe solennelle : le Diacre lisant l'Évangile à gauche, le Sous-Diacre lisant l'Épître à droite, comme nous l'expliquerons plus loin. Le Prêtre remplissant seul les fonctions exercées par le Diacre et le Sous-Diacre va successivement à la place que ceux-ci occupent à la Messe solennelle. Il faut donc souvent chercher dans la Messe solennelle les raisons qui font agir le Prêtre qui dit une Messe basse.

Le Sacrifice de la Messe est le Sacrifice de la Croix ; nous y devons voir Notre Seigneur cloué à la Croix, et offrant son sang, pour nos péchés, à Dieu son Père. Toutefois on ne saurait absolument trouver dans les différentes parties de la Messe les diverses circonstances de la Passion de Notre Seigneur, ainsi qu'ont voulu le faire certains auteurs traitant de méthodes pour assister à la Messe.

Le Prêtre sort de la sacristie et se rend à l'autel pour offrir le saint Sacrifice. Il est, dit la rubrique, **paratus**, c'est-à-dire revêtu des parements sacrés, ou ornements propres à la célébration de la sainte Messe. Arrivé devant l'autel, il y fait la révérence due, c'est-à-dire que, si le Saint-Sacrement s'y trouve, il fait la genuflexion ; s'il n'y est pas, il se contente d'une profonde inclination ; voilà pourquoi la rubrique porte ces mots : **debita reverentia**.

PSAUME JUDICA

Ayant fait le signe de la Croix, il dit l'Antienne : **Introibo ad altare Dei**, précédant le Psaume XLII. Cette Antienne est toujours doublée. Ensuite il commence le Psaume : **Judica me, Deus**, qu'il dit en entier, alternativement avec les ministres. Ce Psaume a été choisi à cause du verset : **Introibo ad altare Dei, je m'approcherai de l'autel de Dieu** ; il est très convenable pour ouvrir le saint Sacrifice. Du reste, la sainte Église choisit toujours les Psaumes à cause d'un verset qui a trait à ce qu'elle fait ou à ce qu'elle veut exprimer. Celui-ci ne s'est pas toujours trouvé au Missel : son usage a été établi par saint Pie V, en 1568. En entendant le Prêtre dire ce Psaume, et dès le premier verset : **ab homine iniquo et doloso erue me**, délivrez-moi de l'homme inique et trompeur, on comprend qu'il représente Notre Seigneur lui-même et qu'il parle en son nom.

Le verset qui sert d'Antienne, nous prouve que David était encore jeune lorsqu'il composa ce chant à la gloire du Seigneur ; car, disant qu'il s'avance vers l'autel de son Dieu, il ajoute : **Ad Deum qui laetificat juventutem meam**, vers le Dieu qui est le bonheur de ma jeunesse. Il s'étonne ensuite du trouble qui survient dans son âme ; mais il se rassure bientôt, espérant en son Dieu, et c'est pour cela que son chant est plein d'allégresse. La sainte Église ne veut donc pas qu'on dise ce Psaume aux Messes des Morts, parce que nous venons supplier pour le soulagement d'une

âme dont le départ nous laisse dans l'inquiétude et le deuil. De même au temps de la Passion, pendant lequel la sainte Église est tout occupée des souffrances de son Époux, et ne pense pas à se réjouir.

Ce Psaume ouvre bien la Messe en ce qu'il y est question de Notre Seigneur qui va venir. Qui donc devait être envoyé aux Nations, sinon Celui qui est Lumière et Vérité ? David le savait ; aussi s'écriait-il : **Emitle lucem tuam et veritatem tuam**. Avec lui nous le répétons, et nous aussi disons à Dieu : Envoyez-nous Celui qui est Lumière et Vérité.

Le Psaume étant terminé par le Gloria Patri , et l'Antienne répétée, le Prêtre demande le secours du *Seigneur*, en disant : **Adjutorium nostrum in nomine Domini** ; on lui répond : **Qui fecit coelum et terram**. Dans le Psaume qui a précédé, le Prêtre a exprimé un grand désir de posséder Notre Seigneur, Lumière et Vérité ; mais quand il réfléchit à la rencontre qui va se faire de l'homme pécheur avec Dieu, il sent le besoin d'être soutenu. Dieu a voulu cette rencontre, c'est vrai, et il a établi qu'elle serait dans l'ordre ; malgré cela, l'homme sent et comprend son néant et son indignité. Il va s'humilier, et se reconnaître pécheur ; et, pour se rassurer, il commence par le signe de la Croix, demandant le secours du Seigneur, et s'appêtant à faire la confession de ses fautes.

CONFITEOR

La sainte Église emploie ici la formule de confession qu'elle a créée et qui peut remonter au 8e siècle. Il n'est pas permis d'y rien ajouter ni retrancher. Elle jouit de cette prérogative de tous les sacramentaux : que sa récitation apporte la rémission des péchés véniels dont on a la contrition. Dieu, dans sa bonté, a voulu que d'autres moyens que le sacrement de Pénitence puissent effacer les péchés véniels, et il a pour cela inspiré à son Église l'usage des sacramentaux.

Le Prêtre commence donc la confession il s'accuse d'abord devant Dieu. Mais il semble dire : Non-seulement je veux me confesser à Dieu, mais enclore à tout ce qui est Saint, afin que tous ceux auxquels je me confesse, demandent pardon pour moi et avec moi. Aussi se hâte-t-il d'ajouter : Je me confesse à la bienheureuse Marie toujours Vierge. Sans doute il n'a pas offensé la Sainte Vierge, mais il a péché devant elle, et cette pensée lui suffit pour motiver la confession qu'il lui fait aussi. Il passe ensuite à l'archange saint Michel, si grand et si puissant, préposé à la garde de nos âmes, principalement au moment de la mort. Il se confesse également à saint Jean-Baptiste, que Notre Seigneur a tant aimé et qui fut son Précurseur ; puis à saint Pierre et à saint Paul, les princes des Apôtres. Certains Ordres religieux ont obtenu d'ajouter le nom de leur Père ou instituteur de leur Ordre. C'est ainsi que nous Bénédictins ajoutons saint Benoît ; les Dominicains, saint Dominique ; les Franciscains, saint François, etc. Enfin le Prêtre s'adresse aussi dans cette confession à tous ceux qui l'entourent, ajoutant : **Et vobis, fratres** ; parce que, s'humiliant comme pécheur, non-seulement il s'accuse devant ceux qui sont déjà glorifiés, mais encore devant tous ceux qui sont présents. Et non content de dire qu'il a péché, il ajoute en quelle manière, c'est-à-dire en pensée, parole et œuvre, **cogitatione, verbo et opere**, qui sont les trois manières par lesquelles les hommes peuvent faillir. Voulant exprimer ensuite qu'il est tombé parce qu'il l'a bien voulu, par trois fois il le dit dans ces paroles : mea culpa, et pour témoigner, avec le publicain de l'Évangile, ses sentiments de pénitence, il se frappe la poitrine trois fois en même temps qu'il dit qu'il a péché par sa faute. Sentant le besoin de recevoir le pardon, il revient vers toutes les créatures glorifiées devant lesquelles il s'est accusé, il les invoque, et leur demande, ainsi qu'à tous les frères présents, de prier pour lui. – A propos de cette formule de confession établie par la sainte Église, disons en passant qu'elle pourrait suffire à une personne en danger de mort et incapable de faire une confession plus explicite.

Les ministres répondent au Prêtre par un souhait, auquel lui-même, demeurant incliné, ajoute ce mot : Amen. Ce souhait est une supplication à la miséricorde de Dieu pour le Célébrant.

Mais les ministres ont eux-mêmes besoin de pardon ; c'est pourquoi ils font à leur tour, avec la même formule, la confession de leurs fautes non plus à des frères, **et vobis, fratres**, mais au Prêtre qu'ils appellent Père : **Et tibi, Pater**.

Il n'est jamais permis de changer quoi que ce soit à ce que la sainte Église a établi pour la célébration de la Messe ; aussi dans le Confiteor, les ministres doivent-ils toujours dire simplement : **Et tibi, Pater ; et te, Pater**, sans ajouter aucune qualification, même en répondant la Messe au Souverain Pontife.

Lorsque les ministres ont prononcé cette formule de confession, le Prêtre fait pour eux la même supplication que celle qu'ils ont faite pour lui ; ils y répondent également par **l'Amen**. Une sorte de bénédiction vient ensuite : **Indulgentiam**, par laquelle le Prêtre demande pour lui et pour ses frères le pardon et la rémission de ses péchés, en formant sur lui le signe de la Croix ; il emploie le mot **nobis et non vobis**, se mettant avec les ministres, et prenant sa part du souhait commun qu'ils font ensemble.

La confession étant ainsi achevée, le Prêtre s'incline de nouveau, mais moins profondément que pour le Confiteor. Il dit : **Deus, tu conversus vivificabis nos**, ô Dieu, d'un seul regard vous nous donnerez la vie ; et les ministres : **Et plebs tua laetabitur in te**, et votre peuple se réjouira en vous. Ensuite : **Ostende nobis, Domine**,

misericordiam tuam, montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde ; **Et salutare tuum da nobis**, et donnez-nous le Sauveur que vous nous préparez.

Ces versets sont récités depuis une haute antiquité. Le dernier est la parole de David, demandant le Messie dans son Psaume : **Benedixisti, Domine, terram tuam** (Ps 84) ; car à la Messe, avant la consécration, nous attendons Notre Seigneur absolument comme ceux qui, avant l’Incarnation, attendaient le Messie promis aux Nations. Par cette parole : **misericordiam**, employée par le prophète, il ne faut pas entendre la bonté de Dieu. Non, nous demandons à Dieu qu’il daigne envoyer Celui qui est sa Miséricorde et son Salutaire, c’est-à-dire par lequel le Salut nous viendra. Cette parole du Psaume nous transporte tout à fait au Temps de l’Avent, pendant lequel nous ne cessons de demander Celui qui va venir.

Après cela, le Prêtre demande à Dieu qu’il daigne exaucer sa prière, puis il salue le peuple en disant : **Dominus vobiscum**. C’est comme un adieu qu’il adresse à ses frères au moment solennel où il va franchir les degrés de l’autel, et, comme Moïse, s’enfermer dans la nuée. Les ministres lui répondent pour le peuple par ces paroles : **Et cum spiritu tuo**.

En se disposant à monter à l’autel, le Prêtre dit : **Oremus**, étend les mains et les rejoint. Toutes les fois qu’il dit cette parole, il observe la même manière de faire, parce qu’il se dispose à prier, et que pour prier on étend les mains vers Dieu, qui est au Ciel et auquel on s’adresse. Ainsi pria Notre Seigneur sur la Croix. Dans l’Oraison qu’il dit en franchissant les degrés, le Prêtre parle au pluriel, parce qu’il ne monte pas tout seul ; le Diacre et le Sous-Diacre montent avec lui, l’accompagnent et-le servent. La pensée dominante du Prêtre, en ce moment solennel, est celle de se purifier, car, ainsi qu’il le dit, il entre dans le Saint des Saints : **Ad Sancta Sanctorum**, employant ce superlatif hébreu pour exprimer la grandeur de l’action qu’il va accomplir. Il demande donc que ses péchés soient enlevés, priant aussi pour les ministres. Plus on est près de Dieu, plus on sent la moindre tâche qui souille l’âme ; le Prêtre sent donc le besoin de se purifier encore, il le demande à Dieu. Il a bien dit déjà :

Deus, tu conversus vivificabis nos. – Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam. Mais parce qu’il approche davantage de Dieu, il a peur et redouble pour obtenir le pardon. Il franchit les degrés en disant cette prière. – Arrivé à l’autel, il pose dessus les mains en les joignant, puis il le baise. Ce baiser de l’autel est ici une marque de respect pour les Reliques des Saints qui y sont renfermées. Il fait une autre prière dans laquelle il demande que ses péchés soient pardonnés : **peccata mea** ; mais il la commence en disant : **Oramus te**, nous vous prions, parce que tous ceux qui assistent au saint Sacrifice doivent avoir pour le Prêtre un sentiment filial et prier avec lui et pour lui.

En pratique

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Messe 9h30	Messe 9h30	Rosaire 17h Messe 18h30	Messe 9h30	Messe 9h30	Confessions 17h Messe 18h	Messe 10h30

- Confessions possibles après chaque messe ou sur rendez-vous.
- Premier vendredi du mois : Les hommes de la paroisse sont invités à prier le Sacré-Cœur. Contacter M. l’abbé ou M. Walch (ce mois-ci le 3 février) : alwalch@yahoo.fr

Contact

Eglise Saint Michel de Rolleboise – saintmichelderolleboise.fr
Abbé Paul Aulagnier – 06 80 71 71 01 – abbe_aulagnier@hotmail.com
www.revue-item.com
S’adresser à M. l’abbé pour toute demande.

Paroisse de Bonnières-sur-Seine
Abbé Landry Védrenne – 01 30 42 09 55 – paroissebonnieres@free.fr